



Résolution 563 (1974)¹

Situation au Portugal

Assemblée parlementaire

L'Assemblée,

1. Se félicitant de l'abolition de la dictature au Portugal et de l'initiative prise par les nouvelles autorités en vue de rétablir la démocratie et de mettre fin à la guerre coloniale ;
2. Se félicitant de la suppression de la censure et du démantèlement de la police politique ;
3. Se félicitant de l'annonce de la formation d'un gouvernement civil dans les prochaines semaines et de l'organisation d'élections totalement démocratiques dans un délai d'un an ;
4. Soulignant l'importance de régler l'avenir des territoires africains conformément au principe d'autodétermination et de décolonisation énoncé par les Nations Unies ;
5. Espérant voir le Portugal adhérer au Conseil de l'Europe,
6. Fait appel aux gouvernements des Etats membres pour qu'ils apportent une aide économique au Portugal, étant donné que l'existence de problèmes économiques non résolus menacerait la liberté nouvellement conquise.

1. Discussion par l'Assemblée le 9 mai 1974 (5e séance) (voir [Doc. 3435](#), rapport de la commission des pays européens non membres). Texte adopté par l'Assemblée le 9 mai 1974 (5e séance).

